

DEPARTEMENT : **CANTAL**

COMMUNES : BREZONS, CRANDELLES, JUSSAC, LABESSERETTE, LADINHAC, LAFEUILLADE-EN-VEZIE, LAPEYRUGUE, MONTVERT, ROUFFIAC, SAINT-MARTIN-SOUS-VIGOUROUX, SAINT-PAUL-DES-LANDES, SAINT-SANTIN-CANTALES, SAINT-VICTOR.

AVIS D'INFORMATION

Il est porté à la connaissance des habitants que des travaux :

- D'ELAGAGE, D'ABATTAGE ET DE DÉBROUSSAILLAGE

Nécessaires à l'entretien des lignes électriques haute tension seront entrepris sur le territoire.

L'exécution de ces travaux sont confiés par ENEDIS à l'entreprise,

JK ELAGAGE gérée par Jamalle KHAMMOUCH

Pour toute information ou questions concernant l'exécution de ces travaux les intéressés peuvent s'adresser soit au représentant(s) de l'Entreprise,

JK ELAGAGE
Mr Jamalle KHAMMOUCH
22 boulevard Albert Camus
19000 TULLE
06.88.23.80.35 au 06.89.21.94.91 ou
par mail j.khammouch@orange.fr

Soit au représentant local d'ENEDIS Agence Exploitation Réseau Électricité du Cantal qui assure le contrôle des travaux,

MR Jacques DUPIEUX – 06. 58. 75. 90. 26